



## [LA TRIBUNE DU BENEVOLAT]

# Bénévolat : des réponses à des enjeux de société majeurs

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial »<sup>1</sup>

### Les fondamentaux du bénévolat

Le bénévolat est donc un **acte volontaire**, qui exprime la liberté de choix individuels.

Le bénévolat est donc une **démarche de gratuité** sans contrepartie directe.

Le bénévolat est donc un **acte autonome** qui s'exprime en dehors de tout lien de subordination.

Le bénévolat est conscient de la nécessité et sait allier, bonne **volonté et compétences**.

### Les solutions apportées par le bénévolat

Le bénévolat permet aux personnes, de **se sentir utiles** pour la société en prenant part concrètement à la vie de la cité. Il porte l'ambition de **faire ensemble pour contribuer** à mieux vivre en société.

Le bénévolat est un **accélérateur d'innovations sociales** parce qu'il favorise la prise d'initiative et offre une certaine agilité, ainsi de nombreuses actions qui en résultent ont pu faciliter ou inspirer des politiques publiques.

Le bénévolat recouvre une **diversité de modes d'implication, de talents et de compétences, au bénéfice des associations et des collectivités locales. Il est également encouragé par certaines entreprises.**

Le **bénévolat pour tous** est une ambition des acteurs associatifs pour l'ouvrir aux personnes qui en sont les plus éloignées, en situation d'exclusion, de handicap...

### Les Présidentes et les Présidents :

Stéphanie Andrieux - Benenova,  
Jean Pallière - France Bénévolat,  
Patrick Bertrand - Passerelles & Compétences,  
Xavier Gay - Pro Bono Lab,  
Isabelle Persoz - Tous Bénévoles.

### CHIFFRES CLES

Le bénévolat mobilise près de 20 millions de Français, dont plus de 14 millions dans les associations, partout en France, dans tous les secteurs de la société.

### A L'ORIGINE DE CETTE TRIBUNE

Le 9 février 2016, Benenova, France Bénévolat, Passerelles & Compétences, Pro Bono Lab et Tous bénévoles ont publié un communiqué commun « Le bénévolat ne peut pas être obligatoire ! », trois jours après la décision du Conseil Départemental du Haut-Rhin, visant à obliger les allocataires du Revenu de Solidarité Active à réaliser 7 heures de bénévolat par semaine.

Le 7 octobre 2016, à l'annonce de la décision du tribunal administratif de Strasbourg, jugeant illégal l'obligation d'une activité bénévole en échange du RSA, nos cinq associations ont publié un second communiqué commun « Le bénévolat, un choix libre et volontaire ». En 2017, ces cinq associations prennent à nouveau la parole pour rappeler les fondamentaux du bénévolat.

<sup>1</sup> Conseil Economique Social et Environnemental, avis du 24 février 1993. En 2016, il sera estimé qu'il n'y a pas lieu de donner une définition juridique au bénévolat ( cf débats Loi n° 2017-86 Egalité et citoyenneté)

## Co-rédacteurs

### A propos de Benenova

L'association *Benenova* ([www.benenova.fr](http://www.benenova.fr)) permet d'agir à son échelle, via des actions solidaires de terrain, courtes et collectives, pour lesquelles chacun peut s'inscrire de façon souple, selon ses disponibilités. Toutes les actions proposées sont développées avec les associations partenaires, qui bénéficient d'un soutien dans la mobilisation et la gestion de bénévoles ponctuels. Créée fin 2013, *Benenova* représente un réseau de 2000 bénévoles en Ile-de-France et dans la région nantaise.

Contact : Stéphanie Andrieux - [stephanie@benenova.fr](mailto:stephanie@benenova.fr), 06 85 65 82 46

### A propos de France Bénévolat

*France Bénévolat*, Association reconnue d'utilité publique, a pour vocation le développement de l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active. Trois principales missions en découlent :

- Promouvoir le bénévolat associatif au service de l'intérêt général
- Mettre en relation les personnes intéressées et les associations mobilisant des bénévoles
- Accompagner les associations pour renforcer la reconnaissance et la valorisation des bénévoles.

France Bénévolat est composé d'un double réseau : un réseau associatif auquel adhèrent 80 grandes associations nationales et un réseau de 250 implantations locales, avec 1 000 bénévoles et 7 000 associations adhérentes.

Contact presse : Lydie Coulon - [l.coulon@francebenevolat.org](mailto:l.coulon@francebenevolat.org), 01 40 61 08 09

### A propos de Passerelles & Compétences

Créée en 2002, *Passerelles & Compétences* ([www.passerellesetcompetences.org](http://www.passerellesetcompetences.org)) est une association d'intérêt général qui a pour objectif de mettre le bénévolat et la solidarité au cœur de la société, et donner à chacun la possibilité de mobiliser et valoriser ses talents et ses compétences.

Pionnière dans le développement du Bénévolat de Compétences en France, elle regroupe aujourd'hui, plus de 6500 bénévoles qui s'engagent auprès de 2200 associations humanitaires et solidaires dans des missions ponctuelles, compatibles avec une activité professionnelle à temps plein. *Passerelles & Compétences* est une association d'intérêt général à but non lucratif.

Contact communication nationale : Laurence Leroy - [lleyoy@passerellesetcompetences.org](mailto:lleyoy@passerellesetcompetences.org), 06 72 49 36 17

### A propos de Pro Bono Lab

Créée en 2011, l'association *Pro Bono Lab* ([www.probonolab.org](http://www.probonolab.org)) mobilise des équipes de volontaires pour conseiller gratuitement les organisations à finalité sociale. Ces projets appelés « Missions Probono » permettent aux organisations à finalité sociale d'accéder aux compétences dont elles ont besoin (marketing, communication, stratégie, finance, RH, web, droit, etc). C'est grâce à des partenariats innovants, prenant la forme de mécénat ou bénévolat de compétences, avec les entreprises, les grandes écoles, les universités et les collectivités, que *Pro Bono Lab* mobilise les professionnels et les étudiants pour l'intérêt général. Depuis sa création, l'association a mobilisé plus de 2800 volontaires pour aider près de 180 associations lors de plus de 330 Missions Probono.

Contact : Claire Laurenziani - [claire@probonolab.org](mailto:claire@probonolab.org), 06 31 27 60 37

### A propos de Tous Bénévoles

L'association *Tous Bénévoles* réunit associations et bénévoles autour d'actions de solidarité.

Elle dispose pour ce faire de sites web (<http://www.tousbenevoles.org> et <http://www.jeunebenevole.org>), d'une application *Benevol'app*, d'un numéro de téléphone 01 42 64 97 34, et de permanences pour recevoir les bénévoles. Par ailleurs, elle rend visite régulièrement à ses associations adhérentes pour mieux appréhender leurs besoins et édite régulièrement des guides pour les aider dans leurs missions.

Enfin, son programme *AlphaB* regroupe ses associations adhérentes qui oeuvrent dans les domaines de l'accompagnement scolaire, l'alphabétisation, la lutte contre l'illettrisme, les ASL. Elle leur fournit formations et outils et organise des réunions d'échanges de savoir-faire et d'informations.

Contact : Marianne Ibos-Auge - [communication@tousbenevoles.org](mailto:communication@tousbenevoles.org), 06 03 10 63 98